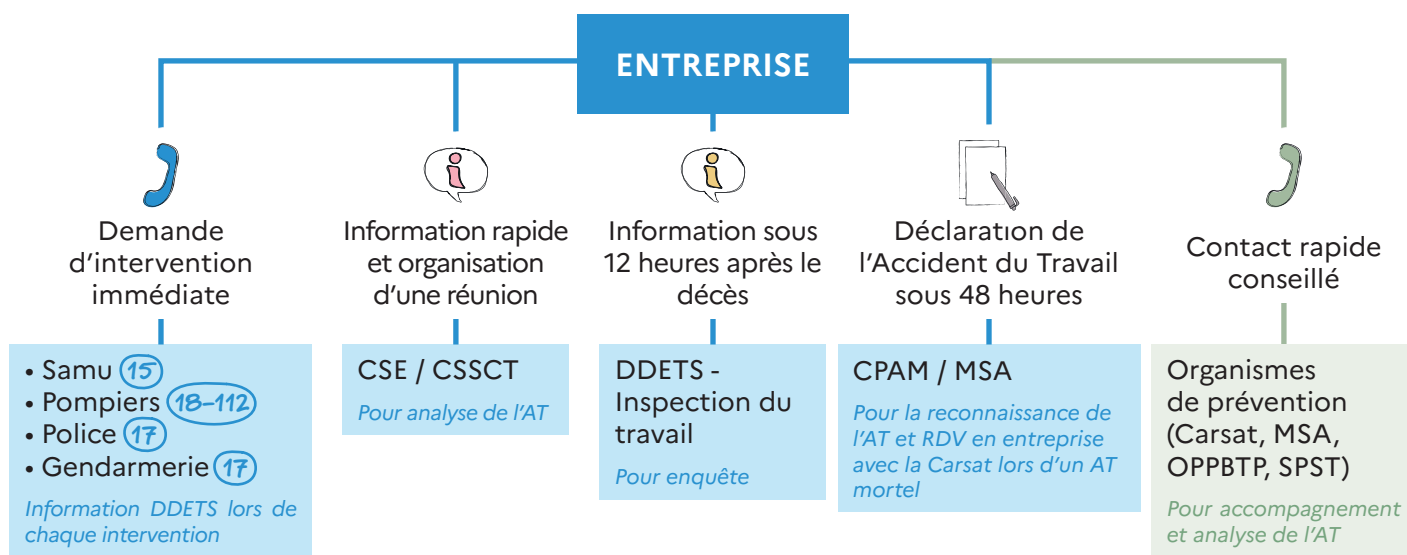


FICHE PRATIQUE

Qui alerter en cas d'accident grave ou mortel ?

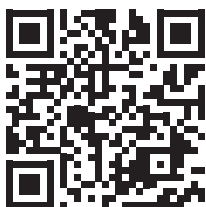


Légende

- Contact / déclaration réglementé
- Contact conseillé

CONTACTS POUR LES AT GRAVES OU MORTELS

SOURCES	OUTILS DE DOCUMENTATION
net-entreprises.fr picardie.msa.fr	Déclarer l'Accident de Travail sur le portail net-entreprises.fr ou picardie.msa.fr (dans mon espace santé) Pour les AT mortels il existe une démarche simplifiée disponible sur le site demarches-simplifiees.fr
Contacter l'inspection du travail	hauts-de-france.dreets.gouv.fr rubrique Travail, relations sociales > Inspection du travail > Inspection du travail : je trouve mon « unité de contrôle » en ligne
Contacter la Carsat Hauts-de-France	écrire à lilleprevention-ATGM@carsat-nordpicardie.fr
Contacter la MSA	écrire à secretariat.prp.grprec@picardie.msa.fr
Contacter le SPST	Liste des SPST hauts-de-france.dreets.gouv.fr rubrique Travail, relations sociales > Santé et sécurité au travail > Plan régional santé au travail > Services de prévention et de santé au travail interentreprises et autonomes



Retrouvez toutes ces informations sur le site du PRST4 ou en scannant le QR code

